



Futurs lycéens professionnels ?

Vous vous apprêtez à intégrer un lycée professionnel où tout est mis en œuvre **pour vous amener vers la réussite.**

Grâce à la réforme des lycées professionnels

- ⊕ Dès l'année prochaine, en seconde professionnelle ou en 1^{re} année de CAP
 - **Vos semaines de stage seront gratifiées à hauteur de 50 € par semaine**, soit 300 € au total sur l'année.
Jusqu'à 2 100 € de gratifications de stage pour 3 ans de scolarité
 - **Le bureau des entreprises du lycée** vous soutiendra dans vos recherches de stage et d'alternance, y compris à l'étranger.
Un appui pour construire votre réseau professionnel dès la 1^{re} année
- ⊕ Quand vous serez en terminale professionnelle
 - Une année sur mesure selon votre projet

**Bienvenue dans le nouveau lycée pro,
un choix d'avenir pour les jeunes
et les entreprises !**